



BULLETIN TECHNIQUE N°1

Septembre 2017 - Janvier 2018

Assemblée Générale à Artigues-Près-Bordeaux Mercredi 10 janvier 2018 à 16 h



Château Bétailhe - 72 av. de l'Eglise Romane - 33370 ARTIGUES PRÈS BORDEAUX
Tel : 05 56 44 52 25 FAX : 05 56 01 02 84 usep33@free.fr





SOMMAIRE

page 1	Sommaire
page 2	Le mot du président
page 3	L'U.S.E.P Pour quoi faire ?
page 4	Droit à l'image et handicap
page 5 à 6	Licences : les étapes de l'affiliation
page 7	Aide au transport
page 8	MAE
Page 9 à 10	Assemblée Générale
page 11	Liste du matériel disponible
page 12	Matériel : notre partenaire Casal Sport
page 13	Bon de commande Casal Sport
page 14	Calendrier départemental annuel
page 15	Calendrier départemental 1er Trimestre
page 16 à 18	USÉPIADES de Printemps 2017
page 19	Fiche d'inscription Gym Cycle 1
Page 20 à 22	Fiche d'inscription Cross de Gujan-Mestras
page 23	<u>Formation adultes</u> Danse Contemporaine
page 24	Fiche d'inscription rugby
page 25	Fiche d'inscription Jeux Aquatiques Cycle 1
Page 26 à 28	Fiche d'inscription Défi Athlétisme
page 29	Fiche d'inscription Entredanses
page 30	Les aides financières USEP
page 31	Coordonnées Bureau U.S.E.P 33

Chers collègues, chers amis Usépiens,

J'aurai l'occasion lors de l'Assemblée Générale Départementale du mercredi 10 janvier 2018 de présenter le projet départemental et les différents sujets qui concernent notre engagement de militants USEP.

Toutefois, parce qu'au-delà de nos fonctions d'enseignants et/ou d'éducateurs, nous sommes assurément des citoyens engagés et ouverts sur le monde, force nous est faite de constater que l'environnement général n'est pas serein, dans les écoles et en dehors.

Mais c'est bien par nos diverses rencontres que nous retrouvons l'ardeur nécessaire au quotidien.

Toutefois, la vigilance dont faisait état Dominique Lebellet dans son éditorial de septembre 2016 est toujours d'actualité, hélas.

Beaucoup de familles sont confrontées à des difficultés économiques, c'est pour cela qu'au niveau des coopératives scolaires et des associations USEP, nous sommes vigilants quant aux tarifs des adhésions, même si cela ne va pas sans poser de problème pour notre fonctionnement.

En effet, même si nous pouvons compter sur le soutien du Conseil Départemental de la Gironde, réaffirmé très récemment par la Vice-Présidente en charge des Sports et de la Vie Associative lors de notre rencontre, notre budget est extrêmement contraint et il nous oblige à une très grande prudence au quotidien.

La rigueur est toujours nécessaire car nous fonctionnons avec de l'argent public et celui des familles de nos adhérents mais, soyons clairs, nous sommes actuellement dans l'impossibilité de nous engager dans des projets de développement avec un fort impact financier. Nous ne pouvons pas enrichir le calendrier des rencontres départementales avec prise en charge des transports, même partielle, et nous n'investissons que très peu dans du matériel sportif et pédagogique qui serait pourtant utile à tous.

Bien heureusement, cette année, nous ne connaissons pas les affres d'une diminution de la subvention du Centre National du Développement du Sport : espérons qu'à l'avenir, il en demeurera ainsi !

En ce qui concerne la formation, notre commission départementale continue d'assurer sa mission dans de nombreux domaines. Assurément nous ne disposerons que de très peu de temps de formation sur temps scolaire avec remplacement par la Direction Académique mais, lors de notre audience du 11 juillet 2017, Monsieur le Directeur Académique nous a proposés de nous rapprocher du secteur formation du Rectorat : c'est une piste que nous allons explorer (il en va de même avec la région Nouvelle Aquitaine).

Ce même 11 juillet, nous avons pu à nouveau aborder des dossiers qui nous tiennent à cœur : les Usépiades et principalement les moyens de remplacement pour les enseignants qui les encadrent, le suivi des postes à mission USEP, leur formation initiale et continue et la communication auprès des écoles qui ne sont pas affiliées.

Pour ceux qui le souhaitent, il n'y a pas de retraite à l'USEP ! Notre ancienne secrétaire Arlette nous a rejoints au Comité Directeur, Dominique Lebellet, notre précédente présidente et Sylvain Baquet, notre trésorier ont fait valoir leurs droits à la retraite de l'Éducation Nationale mais demeurent parmi nous.

La Direction Académique a fort heureusement maintenue la présence de deux enseignantes à mi-temps (l'inverse serait à l'avenir une très mauvaise nouvelle pour l'ensemble du réseau USEP Gironde et de ses 6000 adhérents) : ainsi Sabrina Jacq et Émilie Le Borgne seront à nouveau aux côtés d'Hervé Fredon, notre délégué départemental.

Anne-Laure Berthebaud sera notre nouvelle secrétaire puisque Élian Deroubaix, dont je salue l'excellent travail sur les 12 mois écoulés, rejoindra à temps plein notre partenaire, l'ASL 33. C'est l'occasion d'ailleurs de remercier la MAE, la MGEN et l'ASL pour leur soutien renouvelé.

Je termine en saluant comme il se doit la décision du Conseil d'Administration de la Ligue Girondine de l'Enseignement qui a décidé de ne pas augmenter sa part dans le prix de la licence USEP33.

Bonne année scolaire, sportive et associative à tous, rendez-vous sur les terrains et le 10 janvier 2018 à la Grange Bétailhe, Artigues Près Bordeaux, 16h.

Le Président du Comité Départemental USEP, Jean Labat.



usep33@free.fr 05 56 54 52 25 ou 06 81 01 65 32

Une association USEP au sein de l'école **pour les enfants**

- une première expérience de vie associative
- une première licence sportive
- des rencontres organisées dans le temps scolaire et/ou hors temps scolaire
- des enfants acteurs: rôles différents (arbitre, joueur, élu-enfant, enfant organisateur...)
- une éducation civique citoyenne
(respect d'autrui, responsabilité, prise de parole, éducation à la santé, à l'environnement...)

Une association USEP au sein de l'école **pour les adultes**

- une aide technique et matérielle ... (prêt de matériel gratuit par l'association USEP33 et l'association de votre secteur)
- un accès à la documentation pédagogique
- des formations gratuites

Des avantages pour l'association USEP et pour l'école

- L'USEP est le partenaire obligatoire de toute organisation de rencontres sportives en temps scolaire
- Une aide aux transports et des aides financières
- Une gestion simplifiée des fonds dans les règles comptables de l'école
- Conventions possibles avec différents partenaires (clubs, associations, collectivités ...)
- Un climat apaisé dans l'école

Le projet de l'association USEP s'intègre au projet d'école : il apporte une dimension culturelle, associative, fédérative.



DROIT A L'IMAGE

Nous vous informons que des photographies et des vidéos des usépiens seront utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Ainsi, nous vous encourageons à demander aux familles lors de l'inscription une autorisation de diffusion.

Cependant, nous vous rappelons que la reproduction de l'image d'un groupe dans un lieu public est permise, sans besoin de solliciter le consentement de chaque personne photographiée.

Par ailleurs, nous vous signalons que l'USEP Gironde a créé une page Facebook. N'hésitez pas à en ouvrir une ! Nous pourrions ainsi partager la vie de votre association.



POUR L'ACCUEIL DE TOUS

L'USEP se soucie de la participation de tous les enfants. N'hésitez pas à nous signaler lors de l'inscription sur les différentes rencontres des handicaps temporaires ou non afin d'une meilleure prise en compte.



IMPORTANT

ÉTAPE 1 - le plus tôt possible, renvoyer à l'U.S.E.P. 33 :

- le dossier complété « Demande d'affiliation »
- la fiche diagnostic APAC complétée
- le chèque de 27,00 € (montant de l'affiliation de votre association).

Il n'y a plus de bon de commande à remplir, donc pas d'autre versement à faire dans ce premier temps.

ÉTAPE 2 - L'U.S.E.P. 33 vous retourne alors vos codes de saisie Webaffiligue via l'adresse mail que vous aurez communiquée dans la rubrique « Coordonnées du correspondant ».

ÉTAPE 3 - Vous pouvez commencer à saisir sur le Webaffiligue vos adhérents. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide.

ATTENTION

Vos adhérents ne pourront participer aux activités USEP que lorsqu'ils seront enregistrés sur le Webaffiligue et donc assurés.

De plus, votre association USEP ne peut être valide qu'avec un minimum de 3 adultes et 5 enfants saisis.

ÉTAPE 4 - L'U.S.E.P. 33 vous fera ensuite parvenir la (les) facture(s) des licences saisies au fur et à mesure.

Lorsque vous les aurez acquittées, les licences « papier » correspondantes vous parviendront.

TARIFS LICENCES U.S.E.P. Gironde Saison 2017-2018

Affiliation :	27,00 €
Licence enfant :	9,70 €
Licence adulte :	18,00 €

ÉTAPE 5 - AIDES à la prise de licences

Afin de simplifier la commande des licences, un tarif unique pour les licences maternelles et élémentaires a été fixé à 9,70 €.

Cependant l'U.S.E.P. 33 a décidé de poursuivre sa politique d'aide à la prise de licence sous 2 formes cumulables :

- Adhésion « Classe entière » : (voir page suivante)
- « Licences A.R.S. » : (voir page suivante)

**AIDES à la prise de licence U.S.E.P.
Année scolaire 2017-2018**



Adhésion U.S.E.P. « Classe entière » :

Si l'ensemble des élèves d'une classe sont adhérents à l'U.S.E.P., nous vous reversons **2,00 €/licence**. Cette aide est cumulable avec l'aide A.R.S.

Afin d'établir ce chèque il vous suffira de **nous renvoyer la (les) liste(s) nominatives** de la (des) classe(s) concernées avec les noms des enseignants-tes après avoir saisi ces élèves sur le Webaffiligue.

D'autre part cette « adhésion classe » vous permet de **bénéficier d'un transport** pour une rencontre USEP départementale se déroulant **en temps scolaire**.

Pour rappel, concernant les rencontres USEP départementales en hors temps scolaire, tous les transports sont financés, que les enfants soient « adhérents classe » ou non.

« Licences U.S.E.P. A.R.S. » :

Avec l'aide de la M.A.E. Gironde, notre partenaire, l'U.S.E.P. 33 poursuit son soutien aux familles bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S.).

Un reversement de **3,00 €/licence** pour les enfants dont la famille a bénéficié de l'aide à la rentrée scolaire 2017 est prévu. Il concerne également les licences maternelles et peut se cumuler avec l'adhésion « classe entière ».

Pour bénéficier de cette remise, merci de compléter et renvoyer le coupon ci-dessous.



Aide à la prise de « Licence U.S.E.P. A.R.S. »

Je soussigné(e) _____, Président(e) de l'association

U.S.E.P. de _____ déclare sur l'honneur qu'à ce

jour, l'association compte _____ nouveaux enfants licenciés U.S.E.P. dont les familles bénéficient de l'Allocation de Rentrée Scolaire.

Merci de me faire parvenir le chèque correspondant.



Qui aime bien, protège bien.

Certifié exact, le _____

Signature du (de la) Président(e) de l'association USEP

Ce bon peut être utilisé une première fois dès que vous le souhaitez, et une dernière fois, avant le 20 juin 2018, afin de « réajuster » en fonction des licenciés supplémentaires concernés par l'A.R.S.

Aide aux TRANSPORTS

Rencontres départementales 2017/2018

Cette année encore, la formule d'affiliation "classe entière" vous permet de bénéficier d'un transport partagé avec une autre classe également affiliée "classe entière" pour une rencontre départementale USEP en Temps Scolaire* (voir détail dans le calendrier ci-dessous).

Pour les rencontres USEP Hors Temps Scolaire, les règles restent les mêmes, à savoir : Financement total de l'U.S.E.P. 33 à condition que votre effectif soit supérieur ou égal à 40. Dans le cas contraire, nous organiserons un regroupement avec une autre association ou bien vous indiquerons la participation financière à la charge de votre association.

Pour toutes les rencontres inscrites au calendrier de l'USEP 33 et dans le cas où vous sollicitez un transport auprès de nous :

- **Faites établir et parvenir le devis par le transporteur directement à l'USEP 33.**

Nous le validerons ou rechercherons un coût plus intéressant en vous en informant.

<u>Rencontres USEP Temps Scolaire</u>		<u>Rencontres USEP Hors Temps Scolaire</u>	
Une affiliation " <u>classe entière</u> " donne droit à <u>1 transport financé</u> pour l'une de ces dates. <u>Inscription limitée à 2 classes d'une même école par journée</u> <i>priorité donnée si tous les enfants de la classe sont licenciés.</i>		- Bus gratuit (suivant les conditions décrites plus haut)	
Mercredi 8 novembre matin, GYM Cycle 1		Samedi 25 novembre journée, CROSS Gujan	
Mardi 12 décembre, rugby CM1-CM2 Bx Métropole		Mercredi 13 décembre après-midi, Jeux Aqua C1	
Jeudi 14 décembre, rugby CM1-CM2 Bx Métropole		Mercredi 17 janvier après-midi	DEFI ATHLE
Mercredi 17 janvier matin	DEFI ATHLE	Mercredi 24 janvier après-midi	
Jeudi 18 janvier matin		Mercredi 14 mars après-midi, GYM C2 et C3	
Jeudi 18 janvier après-midi		Mercredi 21 mars journée, ENTREDANSES C2 et 3	
Mardi 23 janvier matin		Mercredi 4 avril après-midi, JEUX Co C1	
Mardi 23 janvier après-midi		Samedi 5 mai journée, Danses et Jeux Trad	
Mercredi 24 janvier matin			
Mercredi 14 mars matin, GYM C2 et C3		Rencontres de secteurs	
Mardi 20 mars journée, ENTREDANSES C2 et 3		Pour certaines rencontres locales bien déterminées (Journée du Sport Scolaire, Danses Traditionnelles cycle 1 ...) l'USEP 33 peut vous aider à financer les transports par une subvention allouée à votre secteur (Contrats d'Objectifs). <u>Un compte-rendu de l'organisation est cependant indispensable.</u>	
Mercredi 4 avril matin, JEUX Co C1			
Mardi 5 juin journée, P' TIT TOUR Vélo			
Mardi 29 mai journée	APPN C1		
Mardi 12 juin journée			
Mardi 26 juin journée			

* hors usepiades



Avec nos partenaires MAE Solidarité33 et le CNDS, nous poursuivons notre politique de solidarité en proposant une licence à prix réduit aux enfants dont les familles bénéficient de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS). Ainsi, cette action de solidarité peut permettre l'accès de tous les enfants aux activités sportives, culturelles et éducatives que peut leur apporter l'USEP.

La MAE toujours aux côtés des familles et des enseignants pour trouver la meilleure solution.

Assurance scolaire MAE

- Garanties solides et étendues

Dès 11,30 €, les enfants sont couverts, en responsabilité civile mais aussi en individuelle accident, durant toutes leurs activités scolaires, y compris cours, récréation, sorties, piscine, cantine, classe verte, classe de neige... et sur leur trajet entre l'école et le domicile. Ils sont aussi couverts pour toutes les activités organisées dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire (TAP, APC...) même si l'organisateur en est la collectivité locale ou une association.

- Aucune franchise (Remboursement dès le 1^{er} euro)

MAE SOLIDARITÉ

<https://www.mae.fr/ressources-pedagogiques>

Fidèle à ses valeurs mutualistes, la MAE s'engage aussi dans des actions fortes de prévention à travers son association MAE SOLIDARITÉ

MAE SOLIDARITÉ met à votre disposition des outils conformes aux programmes Education Nationale (Jeux interactifs, DVD, CD-Roms, dépliants, expositions) pour vous aider dans vos démarches pédagogiques sur le thème des accidents de la vie courante, la sécurité routière, l'écocitoyenneté, la santé, les risques d'addiction...

MAE SOLIDARITÉ, titulaire de l'agrément du Ministère de l'Education Nationale pour « prolonger l'action de l'Enseignement Public » a vocation à agir dans le cadre de la Prévention au sein des écoles.

Le « Chargé de Prévention MAE » peut intervenir gratuitement dans vos classes sur les thématiques du harcèlement, des dangers d'internet, des addictions... (Contact : dmae33@mae.fr)

MAE SOLIDARITÉ 33 participe financièrement au spectacle pédagogique « La Valise à Bêtises » (Prévention des risques domestiques aux cycles 1 et 2).

MAE SOLIDARITÉ partenaire des « Restaurants du Cœur », offre l'assurance scolaire à tous les enfants dont les familles sont inscrites aux Restos du Cœur.

MAE SOLIDARITÉ apporte un soutien financier aux familles de ses adhérents confrontées à des situations difficiles.

MAE de la Gironde

44/50 Boulevard George V – 33077 BORDEAUX CEDEX ☎ 02 32 83 60 33

5 Rue Ravez – CS 31905 – 33081 BORDEAUX CEDEX ☎ 02 32 83 60 33



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

U.S.E.P. GIRONDE

Mercredi 10 janvier 2018 à 16h

à **ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, Grange Bétailhe**

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Les membres de l'actuel comité directeur ont été élus en 2016 pour 4 ans. Lors de l'AG 2018 aura lieu une élection complémentaire pour pourvoir les sièges restés vacants Afin de respecter la seconde partie de l'article 9 du Règlement Intérieur du Comité Départemental de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré de la Gironde (« la liste des candidatures est diffusée aux Associations U.S.E.P. par le Bureau Départemental au moins huit jours avant l'Assemblée Générale »), l'appel à candidature au Comité Directeur de l'U.S.E.P. 33 (pour les six sièges restés vacants) est diffusé. Merci de retourner le coupon joint.

VOS PROPOSITIONS NOUS INTERESSENT !

Le système des vœux est reconduit. En effet, l'article 15 du Règlement Intérieur du Comité Départemental U.S.E.P. de la Gironde prévoit que : «... dans le cadre des objectifs fixés à l'échelon départemental et en accord avec la politique nationale de l'U.S.E.P., des vœux et des motions (...) seront soumis, éventuellement, au vote de l'Assemblée Générale ».

Après une étude en Comité Directeur, les vœux jugés recevables seront présentés le 10 janvier 2018.

Seuls les vœux parvenus au siège de l'U.S.E.P. 33 pour le 22/12/17, pourront être étudiés (cf. formulaire ci-après).

COMITÉ DIRECTEUR - APPEL à CANDIDATURE

à retourner IMPÉRATIVEMENT **avant le vendredi 22 décembre 2017** au Service Départemental U.S.E.P. 33 :
Château Bétailhe - 72 av. De l'Eglise Romane - 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
(toute candidature signalée postérieurement ne sera pas retenue)



Je, soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Fonction administrative :

Adresse administrative :

Adresse personnelle :

* Licencié(e) U.S.E.P. sous le n° :

● Et présenté(e) par l'Association Scolaire Sportive U.S.E.P. de (Siège Social/Adresse) :

..... ☎ :

DÉCLARE ÊTRE CANDIDAT(E) au COMITÉ DIRECTEUR U.S.E.P. GIRONDE

A, le Signature,

VOEUX

à retourner **IMPÉRATIVEMENT avant le vendredi 22 décembre 2017** au Service Départemental U.S.E.P. 33
Château Bétailhe - 72 av. De l'Eglise Romane - 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
(tout vœu signalé postérieurement ne sera pas retenu)

N'INSCRIRE QU'UN VOEU PAR FORMULAIRE
(original à photocopier si plusieurs vœux)

L'association U.S.E.P. de (Siège Social/Adresse) : _____

Téléphone : _____

réunie le : _____ à : _____

constatant que : _____

et que cette situation, ce règlement, etc... entraîne les conséquences suivantes : _____

propose par : voix POUR voix CONTRE ABSTENTIONS

l'étude en Comité Directeur Départemental pour présentation en Assemblée Générale du vœu ci-dessous :

MATÉRIEL U.S.E.P. DISPONIBLE pour les écoles affiliées en 2017 / 2018

Nous assurerons la vérification du matériel mis à disposition avec les associations concernées.

La réservation du matériel auprès de l'U.S.E.P se fera par mail à l'adresse suivante:
usep33@free.fr

Merci de préciser le matériel souhaité ainsi que la période.

Durée du prêt : en moyenne 6 semaines

L'emprunt du matériel est GRATUIT pour les associations affiliées.

Sécurité

- casques vélo
- gilets jaunes

Sports collectifs ou coopératifs

- ballons : rugby, football, handball
- 15 ballons de basket



- 3 sacs de kin ball (si chambre à air percée, la remplacer)

- 4 cages de tchouk ball

- 3 parachutes (16 poignées)



- flags (ceinture drapeaux)



Escrime 4 lots d'escrime de 12 kits chacun
(Attention vestes rendues lavées ou 45€ de frais de nettoyage)

Jeux de raquettes

- raquettes de mini tennis + balles
- raquettes de badminton + volants
- 3 kits transportables (filets de 6 m + poteaux)
- raquettes et balles de tennis de table
- 3 sacs de 16 kits de coxibolas + 8 balles



Athlétisme

- haies
- javelots en mousse
- vortex
- poids – médecine-ball – balles lestées
- témoins relais plastique
- mallettes de 15 chronomètres
- bandes de marquage au sol



Jeux traditionnels

- échasses (plusieurs tailles)
- quilles bretonnes = 2 kilhou khoz
- 2 jeux de boules molles (soft pétanque)
- rampeau (jeu de palets)
- cordes
- bertole (jeu de jonglage)
- 2 jeux de kubb
- 5 jeux de molkky

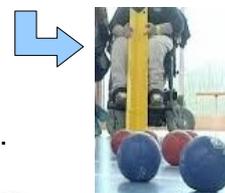


Jeux handisport

- 1 ballon sonore et 6 tapis de sol
- 4 sarbacanes et 2 cibles
- 1 jeu de boccia (13 boules avec gouttière)

Autre matériel à disposition :

- mégaphone, plots, sifflets,
- documents pédagogiques, ...



Jeux d'équilibre

- pédalos
- sangle de funambulisme (slake line)



Pour la réservation :

contactez l'USEP33 par mail: usep33@free.fr

**CASAL
SPORT**

LA SOLUTION N°1
EN ÉQUIPEMENT DE SPORT !

OFFRE SPÉCIALE*

USEP de Gironde !

**20% de matériel
en plus !**

Pour chaque commande des écoles affiliées à l'USEP



**2000€ de matériel
OFFERT
à l'USEP 33**

pour 20 000 € réalisé par les écoles affiliées à l'USEP !



**50% sur les frais de
transports !**



Votre contact privilégié pour une relation de confiance



Christel BONNEMAIN ☎ 06 30 15 97 90 @ christel.b@casalsport.com

Internet : www.casalsport.com
E-mail : bordeaux@casalsport.com

Tél. : 09 69 36 95 95
Fax : 09 69 36 35 30

Courrier : CASAL SPORT Région Aquitaine
21, allée Félix Nadar - 33700 MERIGNAC

* Offre réservée exclusivement aux USEP de GIRONDE affiliés, valable jusqu'au 30 juin 2017. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours. Dotation matériel à valoir sur le Catalogue Casal Sport Equipements et Aménagements Sportifs 2017 Spécial Collèges, Lycées et Universités, sur la base du prix unitaire non remis, hors gammes tables de tennis de table et librairie, hors marques Dima, Gymnova, Nouansport, Bonzini, René Pierre, et hors tatamis, rings de boxe et rameurs Concept 2.

CALENDRIER U.S.E.P. Gironde 2017-2018



VOS RENCONTRES SPORTIVES

Titre/Thème	Date	Lieu
Journée du Sport Scolaire	Mercredi 27 septembre	10 sites en Gironde
Gymnastique Cycle 1	Mercredi matin 8 novembre	Cadaujac
CROSS de Gujan Cycles 2,3	Samedi 25 novembre	Gujan-Mestras
Rugby Cycle 3	Mardi 12, Jeudi 14 décembre Pour les CM1-CM2 de Bx Métropole	St Médard en Jalles
Jeux Aquatiques Cycle 1	Mercredi 13 décembre après-midi	Bordeaux Tissot
DEFI Athlétisme Cycles 2,3 (8 demi-journées)	Mercredi 17 et Jeudi 18 janvier, Mardi 23 et Mercredi 24 janvier	Stadium de Bordeaux-Lac
Gymnastique Cycles 2 et 3	Mercredi 14 mars	Cadaujac
Entredanses	Mardi 20 mars Mercredi 21 mars	Cenon Rocher Palmer
Jeux coopératifs Cycle 1	Mercredi 4 avril	Arveyres
Journée Danses traditionnelles & jeux gascons	Samedi 5 mai	Canéjan
A.P.P.N. Cycle 1	Mardi 29 mai	Frontenac
P'Tit Tour à vélo Cycles 2,3	Mardi 5 juin	Hostens*
A.P.P.N. Cycle 1	Mardi 12 et Mardi 26 juin	Frontenac

* : date et/ou lieu à confirmer

Dates modifiées

- Assemblée Générale U.S.E.P. 33 : Mercredi 10 janvier 2018

FORMATIONS prévues

(un calendrier complémentaire vous parviendra ultérieurement)

Titre/Thème	Date	Lieu
Formation Entredanses	Vendredi 1er décembre	Artigues-Près -Bordeaux
IEB accompagnateur cyclo	Samedi 17 mars	Cénac*

**CALENDRIER DES RENCONTRES ET
FORMATIONS DÉPARTEMENTALES
1er Trimestre
Septembre 2017- Janvier 2018**



Rencontres	Effectif maximum	Dates limite d'inscription	<u>Dates de la rencontre</u>
JOURNEE DU SPORT SCOLAIRE	350 enfants		mercredi 27 septembre 2017
Réunion de préparation aux rencontres Maternelles			mardi 26 septembre 2017 à 17h15
Gymnastique Cycle 1 gymnase du collège de Cadaujac (réunion du 26/09 obligatoire)	200	Mardi 26 septembre 2017 (réunion)	Mercredi 8 novembre 2017 matin
CROSS de Gujan-Mestras Cycles 2 et 3	illimité	vendredi 3 novembre 2017	samedi 25 novembre 2017
<u>Formation adulte</u> <u>danse contemporaine</u> à Artiques-Près-Bordeaux	30	vendredi 24 novembre 2017 (obligatoire pour entredanses)	vendredi 1er décembre 2017 (soir)
Rugby CM1-CM2 pour écoles de Bordeaux Métropole		vendredi 10 novembre 2017	Mardi 12 et jeudi 14 décembre 2017
Jeux Aquatiques Cycle 1 piscine Tissot à Bordeaux	70 max / rotation	mercredi 22 novembre 2017	mercredi 13 décembre 2017 (après-midi)
DEFI Athlétisme au stadium de Bordeaux-Lac	200 par $\frac{1}{2}$ journée	vendredi 8 décembre 2017	mercredis 17 et 24, jeudi 18 et mardi 23 janvier 2018
USÉPIADES CP/CE1 (Hostens) et CE2/CM1/CM2 (Bombannes)		Date à venir	Date à venir
Entredanses au Rocher Palmer à Cenon (formation du 01/12 obligatoire)	180 maxi par journée	Vendredi 26 janvier 2018	mardi 20 mars et mercredi 21 mars 2018

RAPPELS

Samedi 2 décembre 2017	RETOUR DES DOSSIERS CNDS et Contrat d'Objectifs
Mercredi 10 janvier 2018	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE U.S.E.P

USÉPIADES

HOSTENS - BOMBANNES - Édition 2018

Hostens : mercredi 25 avril - mercredi 23 mai *
Bombannes : mercredi 30 mai - mercredi 20 juin *

« Sous réserve d'acceptation de l'Inspection Académique de mise à disposition de moyens de remplacement. »

*** dates à confirmer**

Enquête préalable

Ces séjours s'adressent à des écoles déclarées en Association U.S.E.P., enfants et adultes participants possédant une licence nominative U.S.E.P.

Seules les classes ayant répondu à l'enquête préalable pour le 9 novembre 2017 à l'aide du (ou des) coupon(s) joint(s), seront recontactées et recevront le devis à signer et à renvoyer pour confirmation. Il sera tenu compte du jour d'arrivée des pré-inscriptions si leur nombre est trop important.

Objectifs des séjours :

- ↪ pratiquer durant 3, 4, 5 jours des Activités Physiques de Pleine Nature différentes de celles proposées à l'école.
- ↪ mettre en pratique les principes d'éducation à la citoyenneté (une charte élaborée par un groupe de travail, composé d'enseignants, de parents, sera communiquée aux écoles pré-inscrites et devra être signée par tout enseignant désirant confirmer son inscription).

Projet pédagogique :

Les enseignants devront remplir le dossier Inspection Académique relatif aux sorties scolaires, en incluant dans leur projet l'éducation à la citoyenneté (vie associative, respect des personnes, des lieux, du matériel et prise en compte des tâches matérielles) par les enfants - les enseignants et les adultes accompagnateurs. Chaque enseignant inscrit à l'un ou l'autre des séjours Usépiades, sera tenu de participer aux deux réunions de préparation qui auront lieu à Artigues Près Bordeaux, au 2ème trimestre (Ligue de l'Enseignement-Fédération de la Gironde (une convocation sera envoyée)).

Transports : à la charge des participants (cf. annexe 4 du B.O. N° 6).

Attention : L'inscription aux Usépiades de **BOMBANNES** implique la participation obligatoire d'un adulte à l'installation et au rangement des bungalows.

Une formation le samedi 28 avril ou 26 mai sera proposée à tous les adultes encadrant les séjours à Bombannes afin de leur présenter les activités principales (sécurité, encadrement) et les activités secondaires (animation, sécurité, matériel, ...).

Pour tout renseignement, contactez Hervé Fredon.

USÉPIADES « PETITS » - CP/CE1	USÉPIADES « GRANDS » - CE2/CM1/CM2
LIEU	
HOSTENS - Domaine Départemental	Domaine de Loisirs de BOMBANNES 33121 CARCANS - MAUBUISSON
CAPACITÉ d'ACCUEIL	
2 ou 3 classes par séjour, 3 maximum selon effectifs	5 classes par séjour
HÉBERGEMENT	
2 bâtiments dortoir (52 personnes et 24) 1 bâtiment cuisine réfectoire (repas préparés sur place) salles polyvalentes	Camping «Dune Bleue» Bungalows (5+1) places du centre d'hébergement + 2 tentes repas (repas livrés sur place et distribués par classe)
DURÉE des SÉJOURS	
1 séjour de 2 jours et 3 séjours de 3 jours ou aménagement selon nombre d'inscrits.	3 - 4 ou 5 jours selon les inscriptions Nous serons peut-être amenés à privilégier les séjours de 3 jours
ACTIVITÉS ENVISAGEABLES (sous réserve de l'agrément Inspection Académique)	
<ul style="list-style-type: none"> - Initiation poney (animateur) - Activités à grimper (animateur U.S.E.P.) - Orientation - Randonnée Pédestre - Découverte du milieu - Bicyclette en milieu protégé - Visites éducatives - Jeux Traditionnels (échasses, croquets) 	<p>1) Avec moniteur agréé : (une de ces activités sera choisie par chaque enfant et devra être pratiquée régulièrement une fois par jour sur le séjour) Voile si test activités ou nautiques réussi Kayak avant le séjour</p> <p>ou Tir à l'Arc ou Escalade</p> <p>2) Autres activités encadrées par enseignant et / ou parent accompagnateur : Bicyclette en milieu protégé - Crosse Québécoise - Pala - Échasses - Pétanque - Beach Volley - Kinball - Tchoukball...</p> <p>3) Escrime - Orientation (encadrées par un enseignant détaché par l'Inspection Académique)</p>
CONDITIONS FINANCIÈRES (prévision)	
<p style="text-align: center;">38 € par enfant par jour</p> <p>2 adultes gratuits (20 enfants minimum) adulte supplémentaire : 22 € par jour</p>	<p style="text-align: center;">38 € par enfant par jour</p> <p>2 adultes gratuits (20 enfants minimum) adulte supplémentaire : 22 € par jour</p>



A photocopier et à retourner pour le
9 novembre 2017
à l'USEP 33 – Château Bétailhe -72 av. de l'Eglise Romane
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

HOSTENS : ENQUÊTE PRÉALABLE USÉPIADES 2018

L'Association U.S.E.P. de l'École (adresse complète) : _____

Téléphone : _____ Portable : _____ Email : _____

Nom de l'Enseignant : _____

Niveau Classe : _____ Nombre d'élèves : _____

Désire participer aux Usépiades d'HOSTENS

sur un séjour de 2 jours

3 jours

Date :

Signature :

-----X-----X-----X-----X-----



A photocopier et à retourner pour le
9 novembre 2017
à l'USEP 33 – Château Bétailhe -72 av. de l'Eglise Romane
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

BOMBANNES : ENQUÊTE PRÉALABLE USÉPIADES 2018

L'Association U.S.E.P. de l'École (adresse complète) : _____

Téléphone : _____ Portable : _____ Email : _____

Nom de l'Enseignant : _____

Niveau Classe : _____ Nombre d'élèves : _____

Désire participer aux Usépiades de BOMBANNES

sur un séjour de 3 jours

4 jours

5 jours

Date :

Signature :

**FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018
RENCONTRE DEPARTEMENTALE**

GYMNASTIQUE Cycle 1

Mercredi 8 novembre

gymnase du Collège de CADAUJAC

À apporter le 26 septembre 2017 (réunion)

Château Bétailhe- 72 av. de l'Eglise Romane- 33 370 ARTIGUES-PRES-BDX

Tél : 05 56 44 52 25 Fax : 05 56 01 02 84 usep33@free.fr



**Rappel : réunion OBLIGATOIRE pour les rencontres Maternelle
(au moins 1 représentant par école) le mardi 26 septembre à 17h15**

Coordonnées :

L'Association USEP : _____

Mail (indispensable) : _____@_____

Téléphone (portable si possible) : _____

Responsable(s) : _____

Engage : _____ enfants pour la rencontre **Maternelles gymnastique du 8 novembre 2017**

(2 rotations au choix).

Dont PS

(en cas d'élève porteur de handicap, merci de nous le préciser afin que nous facilitions son intégration)

Encadrement : _____ animateurs de l'association pourront aider à la tenue des ateliers.

NOMS, Prénoms : _____

De préférence pour la rotation suivante :

9h15 - 10h45

ou

11h - 12h30

Transport utilisé en TEMPS SCOLAIRE (merci de compléter)

1. *Transport sans aide financière USEP 33*

transport communal

transport auto financé

2. *Aide USEP 33 utilisable une seule fois dans l'année*

Dans le cadre de notre affiliation « classe entière », la/les classe(s) de Mr ou Mme : _____

et Mr ou Mme : _____ souhaite(nt) bénéficier d'un transport partagé pour cette rencontre.

Je certifie avoir envoyé la/les liste(s) de classe à l'USEP 33.

Dans le cas 2, merci de nous communiquer un devis pour votre transport.

Date :

Signature :

Samedi 25 Novembre 2017

Stade Chante Cigale à Gujan-Mestras

À RETOURNER AVANT LE 3 NOVEMBRE

POUR TOUTES LES COURSES, LICENCES U.S.E.P. ET BONNE PRÉPARATION OBLIGATOIRES

LES INSCRIPTIONS SE FONT UNIQUEMENT SUR LE SITE OFFICIEL DU CROSS.

Codes d'accès spécifiques aux courses USEP fournis à réception de votre inscription.

Informations complémentaires transmises ultérieurement.

Fermeture des inscriptions en ligne, le mardi 21 novembre, minuit.

L'Association U.S.E.P. : _____ Ville : _____
 Courriel : _____
 ANIMATEUR Responsable : _____ portable : _____

CP/CE1	CE2/CM1/CM2	CE2/CM1/CM2	COURSE MIXTE
Contrat temps et orientation	BIATHLON USEP MIXTE ENFANT	COURSES MIXTES ENFANTS EN LIGNE	Nombre d'adultes :
Nombre d'enfants :	Nombre d'enfants :	Nombre d'enfants :	

Total enfants CE2/CM1/CM2:dont en **ORIENTATION** avant ou après ces courses.

Total enfants total accompagnateurs

(en cas d'élève porteur de handicap, merci de nous le préciser afin que nous facilitions son intégration)

L'association U.S.E.P. participera l'après-midi à (numéroter par ordre de préférence) :

_____ Visite de la Maison de l'Huître de Gujan Mestras
 _____ Promenade en bateau (1 adulte au plus pour 10 enfants) **(4€ par adulte supplémentaire)**
 _____ Promenade sentier littoral
 _____ Activités animées sur la plage de la Hume

ou visites libres (cocher): **Dune du Pyla** ; Domaine de Certes ; Pereire ; Plage de la Hume ; Ville d'hiver d'Arcachon.

L'association U.S.E.P ne participera à aucune activité l'après midi.

Transport utilisé : (merci de compléter)

1. Transport sans aide financière USEP 33 :

- voitures particulières transport communal transport auto financé

2. Demande de prise en charge par l'USEP33* :

- Dans ce cas, merci de nous communiquer avec votre inscription **un devis pour votre transport.**

***Une participation de 40€** sera demandée aux associations dont le transport sera pris en charge par l'USEP33. La facture sera adressée à votre association courant décembre 2017.

Date : _____

Signature du responsable de l'association : _____

Comme l'an dernier, tous les Usépiens en CE2/CM1/CM2 sont regroupés géographiquement (sauf pour l'orientation).

Le biathlon USEP est reconduit (contrat temps et tir à la sarbacane). Il se déroulera comme l'an passé sur la piste d'athlétisme, au centre de Chante-Cigale, ce qui facilite la répartition des groupes et permet l'inscription d'enfants moins aptes à la course en ligne.

Les courses en ligne restent mixtes et au nombre de 5.

1^{er} départ à 10h30

Rappel: Il ne faut pas inscrire un enfant en fonction de son année de naissance mais en fonction de ses aptitudes en course en ligne que les enseignants et les responsables d'associations auront évaluées dans la phase préparatoire.

Ainsi, un élève scolarisé en classe de CM2 peut très bien être inscrit sur la course de 1100m et une élève de CE2 sur 1500m non régulée si celle-ci correspond à ses capacités.

L'objectif est de permettre à chaque Usépien de participer à la course qui lui convient afin qu'il prenne du plaisir et qu'il ne soit pas en difficulté.

Il faudra privilégier l'inscription au Biathlon USEP pour les enfants éprouvant des difficultés pendant la préparation.

Attention :

Toutes les courses partent de l'arche de départ Sud ouest

Chaque association devra placer des accompagnateurs au départ et à l'arrivée des courses en ligne. Il est fortement déconseillé de vouloir assister à ces 2 moments distincts des courses.

Les personnes qui vont de l'un à l'autre perturbent les courses, traversent à des endroits non sécurisés, déplacent les barrières et la rubalise.

Les photographes sont également invités à être très vigilants !

I. CE2/CM1/CM2 : BIATHLON USEP MIXTE

Cette course est surtout destinée aux enfants qui pourraient éprouver des difficultés à terminer les courses mixtes en ligne.

Par équipes, les enfants tirent à la sarbacane puis courent selon leur contrat de 10 ou 14 minutes. 2 créneaux horaires à respecter impérativement.

Les enfants peuvent participer aux parcours d'orientation, soit avant soit après leur Biathlon USEP.

II. CE2/CM1/CM2 : COURSES MIXTES EN LIGNE

Courses 1100 m à 1500 m (enfants) et course adultes

Le 21 novembre, les départs seront annoncés par n° de course :

Course 1100 m régulée : → départ à **10h30**

Course 1200 m régulée: → départ à 10h40

Course 1400 m régulée : → départ à 10h50

Course 1500 m régulée: → départ à 11h

Course 1500 m non régulée (pas d'adultes régulateurs au départ): → départ à 11h10

Course 2 515 mètres (Adultes * licenciés U.S.E.P) → départ avancé à **12h**

*Enseignants, parents, accompagnateurs.

III. CE2/CM1/CM2 : ORIENTATION

Course en étoile : atelier proposé de 9h00 à 12h00 aux enfants qui découvrent l'activité orientation, ou qui l'ont déjà pratiquée.

Objectifs : exploiter un plan, rechercher un maximum de balises en un temps donné sur un terrain limité, situé à côté de la salle omnisports.

Cette activité peut-être pratiquée comme activité principale (environ 1 heure) mais également comme activité complémentaire pour les enfants qui participent au biathlon USEP ou aux courses en ligne (arrêt du parcours à la demande).

Les enfants inscrits au Biathlon USEP ou aux courses en ligne peuvent vivre cette activité.

IV. CP, CE1 : COURSE EN DURÉE et JEUX D'ORIENTATION

Les CP/CE1 seront accueillis comme l'an passé près du gymnase.

Ils pratiqueront les deux activités prévues suivant l'ordre qui vous sera communiqué.

L'enfant est inscrit sur un contrat temps en accord avec ses aptitudes : 6 ou 8 minutes.

Équipes de 3 : les 3 enfants sont inscrits sur le même contrat temps.

Deux créneaux horaires à respecter.

Les jeux d'orientation, spécifiques au cycle 2 (CP/CE1) , seront animés sur ce même lieu.

Plan, fiche-équipes, créneaux horaires, visite retenue, infos complémentaires seront envoyés aux associations d'école à réception de leur inscription.

V. Accompagnateurs

Il serait souhaitable que chaque association ait:

- 1 encadrant, bien briefé, par type d'activité : CP/CE1 , biathlon, course en ligne.
- des accompagnateurs aux tâches définies.
- Un plan couleur du site par adulte en surlignant l'endroit de regroupement et le lieu de l'activité
- Le numéro de téléphone du chauffeur de bus, et celui de l'enseignant

FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018
FORMATION « ENTREDANSES »

OBLIGATOIRE pour une inscription à la rencontre Entredanses



Vendredi 1^{er} décembre 2017 (soir)
à la Grange Bétailhe à Artigues-Près-Bordeaux
de 17h30 à 21h30

à renvoyer au plus tard le 24 novembre 2017

- par mail : usep33@free.fr

ou

- par courrier à : U.S.E.P 33 Château Bétailhe - 72 av. de l'Eglise Romane 33370 ARTIGUES-PRES- BX

Tél : 05 56 44 52 25 Fax : 05 56 01 02 84

Cette soirée d'information/formation a pour objectif de permettre aux animateurs USEP de s'engager dans l'animation d'ateliers de danse contemporaine à l'occasion de la rencontre Entredanses et/ou de proposer des ateliers de danse contemporaine dans le cadre des animations USEP de leur association :

- vivre l'activité (mise en situation autour du thème choisi pour la rencontre Entredanses),
- temps convivial (repas type auberge espagnole)
- présentation de la rencontre Entredanses et de son déroulement

Merci de remplir le coupon ci-dessous pour vous inscrire avant le 24 novembre 2017

L'association :

Mail : Tél :

Animateur responsable :

Inscrit à la formation adultes dont les noms suivent :

.....
.....
.....

Cette formation est gratuite pour les licenciés USEP.

Prévoir **18€** pour la licence des participants **non licenciés**.

Date :

Signature :

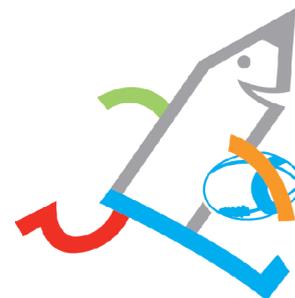
FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

Rencontre Rugby Cycle 3 CM1 et CM2 de Bordeaux Métropole

Mardi 12 décembre ou jeudi 14 décembre 2017
9h30/15h00

Plaine des Biges, Saint-Médard en Jalles

À renvoyer avant le 29 septembre 2017 à l'USEP 33



Attention : pour ces rencontres en temps scolaire, les élèves de chaque classe seront répartis sur 3 niveaux de jeu, débutants, pratiquants, experts.

Les équipes seront formées d'élèves de différentes classes et porteront le nom d'un pays ayant participé à la dernière Coupe du Monde de Rugby.

Des informations plus précises seront transmises aux inscrits.

Coordonnées :

L'Association USEP : _____

Mail (indispensable) : _____@_____

Téléphone (portable si possible) : _____

Responsable(s) : _____

Engage : Nbre classes de CM1 : Effectif total :

Nom des enseignants :

Nbre classes de CM2 : Effectif total :

Nom des enseignants :

(en cas d'élève porteur de handicap, merci de nous le préciser afin que nous facilitions son intégration)

De préférence pour la journée suivante :

mardi 12.12 ou jeudi 14.12

Transport utilisé en TEMPS SCOLAIRE: (merci de compléter)

1. Transport sans aide financière USEP 33

transport communal transport auto financé

2. Aide USEP 33 utilisable une seule fois dans l'année

Dans le cadre de notre affiliation « classe entière », la/les classe(s) de

Mr ou Mme : _____ et Mr ou Mme : _____

souhaite(nt) bénéficier d'un transport partagé pour cette rencontre USEP .

Dans le cas 2, merci de nous communiquer un devis pour votre transport.

Date :

Signature :

FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018
RENCONTRE DEPARTEMENTALE

JEUX AQUATIQUES Cycle 1

Mercredi 13 décembre 2017 après-midi

à la Piscine Tissot - Bordeaux

à renvoyer avant le 22/11/17 à l'USEP 33

Château Bétailhe- 72 av. de l'Eglise Romane- 33 370 ARTIGUES-PRES-BDX

Tél : 05 56 44 52 25

Fax : 05 56 01 02 84

usep33@free.fr



INSCRIPTIONS : Attention au délai car nous limitons les effectifs à 64 enfants par rotation.

ENGAGEMENT :

La participation d'accompagnateurs adultes qui iront dans l'eau est indispensable pour le déroulement de cette rencontre et la surveillance des enfants.

L'Association USEP de l'école (adresse avec code postal) : _____

Tél portable pour la journée : _____ Mail : _____

Responsable(s) _____

Participera à la Journée Départementale Natation U.S.E.P. 33 : activités aquatiques **non-nageurs**

_____ enfants non-nageurs

(en cas d'élève porteur de handicap, merci de nous le préciser afin que nous facilitions son intégration)

_____ accompagnateurs (obligatoire)

Transport utilisé : (merci de compléter)

1. *Transport sans aide financière USEP 33*

voitures particulières

transport communal

transport auto financé

2. *Demande de prise en charge par l'USEP33*

transport privé/Société : _____

Merci de nous communiquer avec votre inscription un devis pour votre transport.

Date : _____

Signature :

RENCONTRE DEPARTEMENTALE

DÉFI ATHLÉTISME (4 jours)

Les 17, 18, 23 et 24 janvier 2018

demi-journée

Au vélodrome de Bordeaux Lac



Objectifs:

Finaliser des unités d'apprentissages au sein de l'école par une rencontre d'athlétisme au cours de laquelle on retrouvera les fondements de notre mouvement : accès à tous, responsabilisation, solidarité, capacité de jugement, prise d'initiative, prévention en termes de sécurité passive et active ...

- respecter la logique interne de l'activité : sauter, lancer, courir avec dépense énergétique,
- rechercher un temps d'activité maximum pour l'enfant (joueur, juge, secrétaire...),
- mettre en place des ateliers en privilégiant le résultat de l'équipe de couleur.

Équipes de 6 à 9

Déroulement :

Après votre inscription, une confirmation par courrier vous sera envoyée. lien Défi athlétisme et cahier pédagogique sur la page « outils utiles ».

Rotation du matin	Rotation de l'après-midi	Activités
Arrivée 9h30	Arrivée 13h30	Rassemblement des enfants, consignes de sécurité, règles des ateliers, distribution des fiches.
10h à 12h	14h à 16h	Fonctionnement des ateliers
12h à 12h30	16h à 16h30	Relais (CE2/CM1/CM2 uniquement)
Fin 12h30	Fin 16h30	Les états de score seront diffusés sur un écran par projection de manière à ce qu'ils soient suivis tout au long de la demi-journée.

Composition des équipes : Les équipes seront constituées de 6 enfants : 3 garçons ou 3 filles maximum par équipe.

Disposition des lieux : un plan sera envoyé pour les associations participantes.

Fiches de rotation : distribuées sur place.

Fiches équipes : distribuées sur place, chaque équipe recevra une série de dossards de couleur.

Principe du défi : 2 équipes de couleurs différentes s'affrontent, 2 autres équipes les arbitrent ou notent leurs performances. Puis changement de rôles.

Rôle des adultes : 2 adultes/atelier pour garantir le temps, la sécurité, la bonne marche de l'arbitrage.

Ateliers proposés : CP/CE1 : Lancer du javelot en mousse, « attrape-ciel », course de haies, et relais-navettes. CE2/CM1/CM2 : Lancer de javelots, ballon lesté, multibonds, course de haies, et relais.

Scores : à la fin de chaque atelier, un enfant fait remonter au bureau de l'organisation les résultats de son équipe. Ils seront mis en commun sur un graphique et projetés sur un écran, par couleur. Il n'y a pas de résultats par équipe, ni par école, seulement par couleur. Celle-ci est attribuée au hasard en début de rencontre.

ATTENTION : **Devant la recrudescence du nombre d'enfants arrivant à cette rencontre sans chaussures de sport ni tenue adaptée, nous vous invitons à insister sur ces points auprès de vos élèves. Merci.**

FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

RENCONTRE DEPARTEMENTALE



Défi athlétisme **TEMPS SCOLAIRE**

Mercredis 17 ou 24 janvier 2018 (matin)

(pour les mercredis après-midi, voir page suivante)

Jeudi 18 janvier 2018 (matin ou après midi)

Mardi 23 janvier 2018 (matin ou après midi)

Au vélodrome de Bordeaux Lac

À renvoyer avant le 08/12/17 à l'USEP 33 :

Château Bétailhe- 72 av. de l'Eglise Romane- 33 370 ARTIGUES-PRES-BDX

Tél : 05 56 44 52 25 Fax : 05 56 01 02 84 usep33@free.fr

ATTENTION !

Cette journée, victime de son succès, est limitée à l'inscription de 2 classes par école. Les écoles affiliées en classe entière seront prioritaires.

Les cycles 2 et 3 seront reçus sur la même demi-journée.

L'association USEP : _____

Adresse : _____

Mail : _____@_____ Téléphone : _____

Nom du correspondant : _____ Portable : _____

Détail de l'inscription :

L'enseignant _____ inscrit _____ enfants de **CP/CE1**.

L'enseignant _____ inscrit _____ enfants de **CE2/CM1/CM2**.

nombre total d'élèves : (en cas d'élève porteur de handicap, merci de nous le préciser afin que nous facilitions son intégration)

De préférence pour la demi-journée suivante :

mercredi 17.01 ou **jeudi 18.01** ou **mardi 23.01** ou **mercredi 24.01**

la matinée

la matinée

la matinée

la matinée

l'après-midi

l'après-midi

Transport utilisé en TEMPS SCOLAIRE : (merci de compléter)

1. *Transport sans aide financière USEP 33*

transport communal

transport auto financé

2. *Aide USEP 33 utilisable une seule fois dans l'année*

Dans le cadre de notre affiliation « classe entière », la/les classe(s) de Mr ou Mme : _____

et Mr ou Mme : _____ souhaite(nt) bénéficier d'un transport partagé pour cette rencontre.

Je certifie avoir envoyé la/les liste(s) de classe à l'USEP 33.

Dans ce cas, merci de nous communiquer avec votre inscription un devis pour votre transport.

FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018
RENCONTRE DEPARTEMENTALE



Défi athlétisme HORS TEMPS SCOLAIRE

Mercredi 17 janvier 2018 (après-midi)

Mercredi 24 janvier 2018 (après-midi)

Au vélodrome de Bordeaux Lac

À renvoyer avant le 08/12/17 à l'USEP 33

L'association : _____

Adresse : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

Nom du correspondant : _____ Portable : _____

Inscrit _____ enfants de CP/CE1.

Inscrit _____ enfants de CE2/CM1/CM2.

nombre total d'élèves : (en cas d'élève porteur de handicap, merci de nous le préciser afin que nous facilitions son intégration)

Les associations pourront venir avec des enfants de cycle 2 et cycle 3 sur la même demi-journée à condition de bien différencier les niveaux au sein des équipes.

De préférence pour la demi-journée suivante :

mercredi 17.01 (l'après-midi) ou mercredi 24.01 (l'après-midi)

Transport utilisé HORS TEMPS SCOLAIRE : (merci de compléter)

1. *Transport sans aide financière USEP 33*

voitures particulières

transport communal

transport auto financé

2. *Demande de prise en charge par l'USEP33*

transport privé/Société : _____

Merci de nous communiquer avec votre inscription un devis pour votre transport.

Date :

Signature :

FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

RENCONTRE DEPARTEMENTALE



ENTREDANSES cycles 2 et 3

Mardi 20 mars de 10h à 15h

ou Mercredi 21 mars de 10h à 15h

Au Rocher Palmer à Cenon

Participation obligatoire à la formation du 01/12 au soir

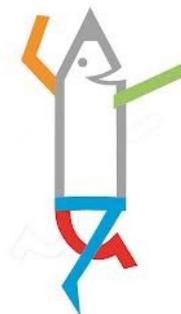
à renvoyer **avant le 26/01/18** à l'USEP 33

Château Bétailhe- 72 av. de l'Eglise Romane- 33 370 ARTIGUES-PRES-BDX

Tél : 05 56 44 52 25

Fax : 05 56 01 02 84

usep33@free.fr



ACTIVITÉ : L'idée de cette journée est de regrouper des enfants à l'occasion d'une rencontre découverte de la danse contemporaine. Après un goûter offert par l'USEP 33, les groupes, encadrés par les enseignant-e-s et animateur-trice-s USEP, prépareront une pièce chorégraphiée sur la matinée qui sera ensuite présentée sur scène en début d'après-midi. Un thème sera donné aux encadrants avant la rencontre lors de la réunion de préparation.

ATTENTION: Une priorité d'inscription sera attribuée aux enseignant-e-s présents-tes à la réunion d'information/formation du vendredi 24 novembre au soir (fiche d'inscription dans ce même BT).

L'association USEP : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Responsable : _____

Engage : enfants : _____ dont CP/CE1 et CE2/CM1/CM2.

nombre total d'élèves : (en cas d'élève porteur de handicap, merci de nous le préciser afin que nous facilitions son intégration)

L(es) enseignant-e-s _____ et _____ prendra(ont) en charge un grp d'une quinzaine d'enfants.

De préférence pour la journée suivante :

mardi 20.03 ou mercredi 21.03

Transport utilisé en TEMPS SCOLAIRE pour le MARDI

1. Transport sans aide financière USEP 33

transport communal transport auto financé

2. Aide USEP 33 utilisable une seule fois dans l'année

Dans le cadre de notre affiliation « classe entière », la/les classe(s) de Mr ou Mme : _____

et Mr ou Mme : _____ souhaite(nt) bénéficier d'un transport partagé pour cette rencontre.

Je certifie avoir envoyé la/les liste(s) de classe à l'USEP 33.

Dans ce cas, merci de nous communiquer avec votre inscription un devis pour votre transport.

Transport utilisé en HORS TEMPS SCOLAIRE pour le MERCREDI

1. Transport sans aide financière USEP 33

voitures particulières transport communal transport auto financé

2. Demande de prise en charge par l'USEP33 ⇒ transport privé/Société : _____

Merci de nous communiquer avec votre inscription un devis pour votre transport.

Date : _____

Signature :



Calendrier des dispositifs d'aide de l'U.S.E.P. 33 pour 2017-2018

Subvention C.N.D.S. - Association U.S.E.P. d'école

Subvention Contrat d'Objectifs (C.O.) - Association U.S.E.P. de secteur

Nous vous transmettons le **calendrier** relatif à la constitution de votre (vos) dossier(s) de demande de subvention(s) pour l'exercice 2017-2018.

–Si vous êtes responsable d'une association U.S.E.P. d'école vous pouvez demander une aide de l'U.S.E.P. Gironde au titre du C.N.D.S.

–Si vous êtes responsable d'une association U.S.E.P. de secteur ou de circonscription, qui regroupe plusieurs associations d'écoles, vous pouvez compléter un dossier de demande d'aide au titre des Contrats d'Objectifs de secteur.

Vous représentez une :	Association USEP d'école	Association USEP de secteur , ou de circonscription regroupant des associations d'écoles
Vous pouvez prétendre à une subvention :	CNDS	Contrat d'Objectifs (C.O.)
Dossier(s) à récupérer	Sur le blog de l'USEP33 à partir du 30 septembre 2017	
Date limite de dépôt du (des) dossier(s)	Avant le 02 décembre 2017 <i>pour étude des dossiers par une commission départementale</i>	
<u>1er versement</u> à l'AG le 10 janvier 2018	Correspondant à 50% de la subvention attribuée	Correspondant à 80% de la subvention attribuée
Versement du solde	<u>Uniquement sur factures et bilans des actions</u> (à retourner au plus tard le 30 juin 2018)	

Si vous ne parveniez pas à récupérer le(s) dossier(s) n'hésitez pas à nous contacter.



05 56 44 52 25
06 81 01 65 32

- Affiliations, licences, facturation, courrier : **Anne-Laure BERTHEBOT**
(lundi après-midi et mercredi journée)
- Assurances A.P.A.C. : **Jocelyne ROMBERT**
(du Lundi au Jeudi de 9h à 17h30 et le vendredi matin)
- Demi déchargées: lundi et mardi ⇒ **Emilie LE BORGNE** Suivi financier, Rencontres, Matériel
lundi et mardi ⇒ **Sabrina JACQ** Communication, Rencontres, Matériel
- Délégué Départemental ⇒ **Hervé FREDON**

Vous pouvez aussi contacter l'U.S.E.P. Gironde :

➤ **Par fax: 05 56 01 02 84**
➤ **par mail: usep33@free.fr**

NOS PARTENAIRES



mgen ★

Choisissez l'offre qui va avec votre vie.

Avec sa nouvelle gamme **MGEN SANTÉ PRÉVOYANCE**, le groupe MGEN vous accompagne tout au long de votre vie avec des solutions de complémentaire santé et de prévoyance adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches.

MGEN SANTÉ PRÉVOYANCE

- MGEN INITIALE
- MGEN ÉQUILIBRE
- MGEN RÉFÉRENCE
- MGEN INTÉGRALE

mgen.fr

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fils, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centre de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège : 3 square Max Hymans 75748 Paris Cedex 15. Document à caractère publicitaire. Les conditions de garanties figurent au sein des statuts et règlements mutualistes MGEN et de la notice d'information du contrat d'assurance assistance à domicile MGEN/IMA Assurances. **rgd** - Document non contractuel - © Getty Images



MON PREMIER ASSUREUR